

POSE COLLÉE : ROULEAUX avec ou sans mousse



Température ambiante
Mini :15° C



Température du support
Mini :10° C

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.

3

■ 1 - CHOIX DU TRAITEMENT DES JOINTS

Extrait de la norme NF P 62-203-1

LES	NORMES	Support à base de liants hydrauliques					Support à base de bois			
		P2/P3		P2		P3	P2		P3	
		E1	E2	E3	E2	E3	E1	E2	E1	E2
	EN 651	a	b	d	b,c	d	a,b	d	a,b	d
	EN 649	a	b	d	b,c	d	a,b	d	a,b	d
	EN 652	a	b	(d)	b,c	(d)	a,b	(d)	a,b	(d)
	EN 653	b	b,c	d	/	/	b	d	/	/
	EN 650	b	b	/	/	/	b	/	b	/

a : joints vifs,
b : joints traités à froid,
c : joints soudés à chaud par cordon d'apport,
d : joints soudés à chaud par cordon d'apport + traitement des rives et pénétrations.

(1) La pose à joints vifs pour les revêtements en dalle de la famille EN 651 dans les locaux classés P3 E2 est limitée aux produits qui peuvent justifier d'un suivi de production strict en particulier pour l'épaisseur, suivant l'essai décrit dans la EN 428, chaque résultat individuel ne s'écartant pas de la valeur moyenne de plus ou moins 0,1 mm. Les produits certifiés NF UPEC A, permettent de répondre à cette exigence particulière pour la pose. Seules les dalles ayant au minimum 40 cm de côté peuvent être soudées, les dalles semi-flexibles ne peuvent être soudées.

EN 651 : Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle sur mousse.

EN 649 : Revêtements de sol homogènes et hétérogènes à base de polychlorure de vinyle.

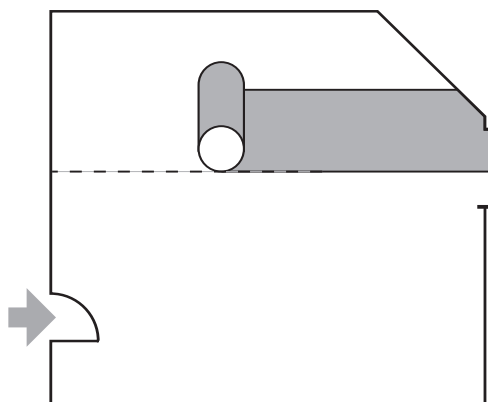
EN 652 : Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle avec support à base de liège.

EN 653 : Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle expansé.

EN 650 : Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle sur support de jute ou de polyester ou sur support de polyester ou sur support de polyester avec envers en polychlorure de vinyle.

■ 2 - MISE EN PLACE DU REVÊTEMENT

- Les joints entre les lés doivent, dans la mesure du possible, et compte tenu de la largeur utilisée, être placés en dehors des zones de fort trafic prévisible.
- Les lés doivent être orientés dans les pièces vers le mur de la fenêtre principale ou dans le sens longitudinal.



Appliquer le revêtement à partir du trait de cordeau

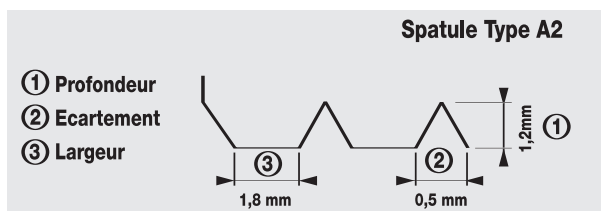
- Dans les couloirs, les lés seront disposés dans le sens de la circulation principale sauf prescriptions particulières des Documents Particuliers du Marché.

IMPORTANT :

- Soudure à chaud : pose avec un espace de 1 mm entre les lés.
- Soudure à froid : faire chevaucher les lés pour une coupe à joints vifs.

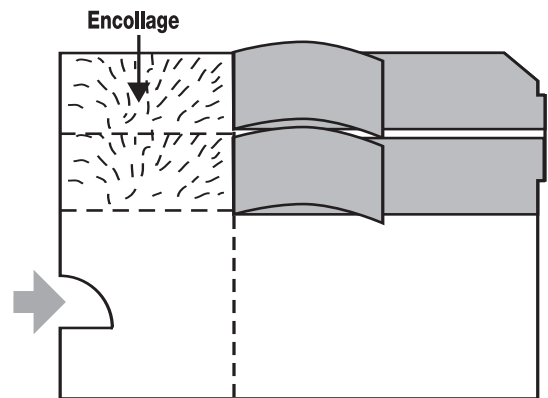
■ 3 - COLLAGE ET APPLICATION

- Le collage s'effectue 24 heures après la mise en place.
- L'application est réalisée par simple encollage avec des colles en dispersion aqueuse, déposées à la spatule finement dentée. Consommation : environ 300 / 350 g/m², spatule type A2 (spécification TKB). Changer de spatule aussi souvent que nécessaire pour le respect de cette prescription.
- Replier les lés par moitié.
- Encoller le support et appliquer le matériau en suivant le trait de cordeau.
- Procéder de même avec les secondes moitiés.



ATTENTION !

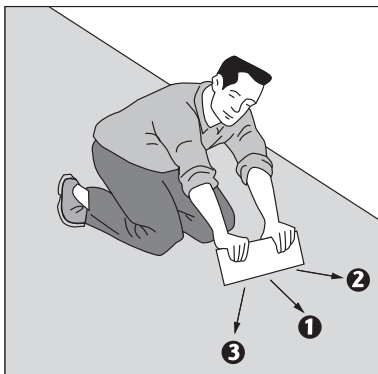
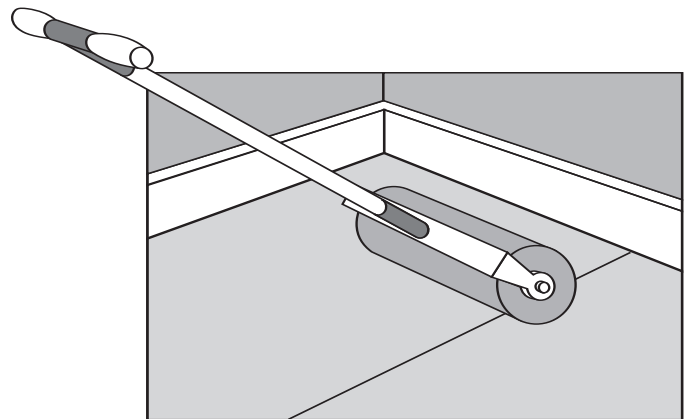
- Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle.
- Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.
- Temps de gommage insuffisant : formation de cloques.
- Temps de gommage dépassé : mauvais transfert de la colle sur le matériau.
- Ne pas faire chevaucher 2 films de colle à la reprise d'encollage. Supprimer les tâches de colle fraîche au fur et à mesure de l'avancement des travaux.



Replier les lés par moitié pour encoller le support

■ 4 - MAROUFLAGE

Il est obligatoire et s'effectue en deux temps :

1^{er} temps : marouflage manuel2^{ème} temps : marouflage au rouleau

- Manuel à l'aide d'une cale à maroufler ;
- A l'aide d'un rouleau à maroufler passé sur la totalité de la surface à la fin des opérations.

■ 5 - SOUDURE – REMONTÉE EN PLINTHE

Voir chapitre "FINITIONS".

■ 6 - MISE EN SERVICE - CIRCULATION

Pour un trafic pédestre normal, 48 heures après

- Aménagement ou mise en place de mobilier 72 heures après la pose.
- Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.

Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.